

**L'honorable M. Deschatelets:** Je remercie l'honorable sénateur de sa suggestion.

**L'honorable Edgar Fournier:** Je remercie mon collègue d'avoir mentionné que nous pourrions jeter un coup d'œil sur le rapport de l'Auditeur général. Cela me fait plaisir, car je crois qu'en le faisant, nous nous engageons dans la bonne voie; nous aurions d'ailleurs déjà dû le faire. J'en resterai là, mais je vous souhaite un plein succès dans cette entreprise à laquelle j'apporterai tout mon concours.

Une question encore. A la page 5 figure un crédit de \$30,000 pour le ministère de la Consommation et des Corporations. S'agit-il d'une nouvelle somme ou existait-elle déjà auparavant? C'est de la page 5, annexe C que je veux parler.

**L'honorable M. McDonald:** Est-ce du crédit 25 dont vous parlez, celui de \$394,400?

**L'honorable M. Fournier (Madawaska-Res-tigouche):** Oui. Ce crédit du ministère de la Consommation est-il nouveau?

**L'honorable M. Deschatelets:** Apparemment, il s'agit d'un nouveau montant, sénateur.

**L'honorable M. Fournier (Madawaska-Res-tigouche):** Nouveau, n'est-ce pas? Merci.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la deuxième fois.)

#### TROISIÈME LECTURE

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, quand lirons-nous le bill pour la troisième fois?

**L'honorable M. Deschatelets:** Honorables sénateurs, de l'assentiment du Sénat, je propose que le bill soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

(La motion est adoptée, et le bill, lu pour la troisième fois, est adopté.)

#### LA SANCTION ROYALE

##### AVIS

**Son Honneur le Président** informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA

Le 27 mars 1968

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Gerald Fauteux, juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le

Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui le 27 mars, à 6 heures et demie du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le sous-chef du cabinet du  
gouverneur général,

Louis-Frémont Trudeau,  
Brigadier général

Son Honneur le Président du Sénat  
Ottawa

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

La séance est reprise à 6 h. 30 du soir.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

#### LA SANCTION ROYALE

L'honorable Gerald Fauteux, Député de Son Excellence le Gouverneur général, prend place au pied du trône et la Chambre des communes, priée de se présenter, arrive avec son Orateur. Il plaît au Député de Son Excellence le Gouverneur général de donner la sanction royale aux projets de loi suivants:

Loi modifiant la loi nationale de 1954 sur l'habitation

Loi modifiant la loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada

Loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu

Loi modifiant la loi sur l'immigration

L'honorable Lucien Lamoureux, Orateur de la Chambre des communes, s'adresse ensuite à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

Qu'il plaise à Votre Honneur,

La Chambre des communes du Canada a voté certains subsides requis pour permettre au gouvernement de pourvoir aux dépenses du service public.

Au nom de la Chambre des communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de de l'année financière expirant le 31 mars 1968